



BAC+5 Expert.e Conseil en Gestion de Patrimoine

Titre RNCP de Niveau 7 en partenariat avec Softec - 120 crédits ECTS

[Code RNCP 38949](#)

Formation portée par FCF ARGOS.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Identifier et analyser les besoins patrimoniaux et les objectifs du client,
- Établir le bilan patrimonial du client,
- Construire la stratégie patrimoniale du client,
- Conseiller le client dans ses démarches juridiques et fiscales,
- Organiser le suivi personnalisé du client,
- Développer et pérenniser son réseau.

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS VISÉS :

- Conseiller.ère en gestion de patrimoine,
- Conseiller.ère clientèle banque privée,
- Courtier.ère en banque et assurances,
- Gestionnaire de portefeuille.

RYTHME DE FORMATION :

1 semaine de cours par mois.

Sous réserve de modifications ultérieures.

IMMERSION EN ENTREPRISE :

La formation théorique est complétée par une période en entreprise de minimum 170 jours qui permet de mettre en application les compétences professionnelles acquises en formation.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Formateurs issus du monde professionnel et universitaire,
- Contrôle continu,
- Étude de cas en situation réelle,
- Séminaires professionnels.

COÛT DE LA FORMATION :

- Contrat d'apprentissage : application des tarifs France Compétences, avec un reste à charge pour l'entreprise de 750 € ou de 200 € en cas d'embauche d'un étudiant ayant connu une rupture de contrat.
- Contrat de professionnalisation : 14€ de l'heure.
- Coût de la formation pris en charge par l'OPCO et l'entreprise d'accueil.



**TAUX DE RÉUSSITE
SUR L'ANNÉE 2025**

Nombre de personnes formées pour la promotion 2023-2025 : 22 .

Prérequis :

Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 minimum (BAC+3, Licence, Bachelor).

MODE D'ADMISSION ET DÉLAIS

1. Pré-inscription en ligne sur estm.eu,
 2. Dossier de candidature*,
 3. Tests de recrutement,
 4. Entretien de validation du projet professionnel,
- Réponse sous 8 jours après l'entretien.
*Inscription possible jusqu'à la date de début de la formation.

STATUT :

- Étudiant.e en formation initiale,
- Apprenti.e en contrat d'apprentissage,
- Salarié.e en contrat de professionnalisation,
- Salarié.e en reclassement professionnel,
- Demandeur.euse d'emploi.

ACCESSIBILITÉ :

Nos écoles sont accessibles et grandement ouvertes aux personnes en situation de handicap. Veuillez nous contacter pour étudier votre demande et vos besoins de compensation.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Bloc 1 : audit d'un client patrimonial

- Réglementation de l'activité d'un CGP,
- Client patrimonial,
- Régimes matrimoniaux,
- Succession et libéralités,
- Droit des sociétés,
- Fiscalité des personnes physiques.

Bloc 2 : analyse de la situation patrimoniale

- Calculs financiers,
- Conduite d'un audit patrimonial.

Bloc 3 : expertise et optimisation d'une stratégie patrimoniale

- Protection sociale,
- Épargne salariale,
- Assurance vie,
- Investissement immobilier,
- Sociétés civiles,
- Stratégie patrimoniale du chef d'entreprise,
- Évaluation d'entreprise,
- Démembrement de propriété.

Bloc 4 : suivi et développement de l'activité patrimoniale

- Élaboration d'une stratégie patrimoniale,
- Suivi et actualisation du plan d'actions,
- Techniques de vente,
- Gestion de patrimoine à l'international.

VALIDATION DE LA FORMATION :

BLOC	ÉVALUATION	FORME	DURÉE
Bloc 1	Mise en situation professionnelle	Écrite	40min
	Entretien oral portant sur la mise en situation professionnelle	Orale	20min
Bloc 2	Mise en situation professionnelle	Écrite	2h
	Entretien technique portant sur la mise en situation professionnelle	Orale	10min
Bloc 3	Mise en situation professionnelle	Écrite	3h30
	Entretien technique portant sur la mise en situation professionnelle	Orale	20min
Bloc 4	Dossier de pratiques professionnelles	Écrite	-
	Entretien technique portant sur le dossier de pratiques professionnelles	ORALE	20min

Pas de passerelle possible. Pas d'équivalence en cas d'abandon en cours de formation.

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME :

- Le BAC+5 Expert.e Conseil en Gestion de Patrimoine est un titre organisé par le certificateur Softec, sous la forme d'épreuves écrites et orales. La réussite à ces épreuves permet l'obtention du titre de niveau 7.
- Ce titre peut être obtenu par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Accessibilité au parcours par capitalisation.
- Les blocs de compétences peuvent être acquis indépendamment.

RÉFÉRENTE DE LA FORMATION :

Florence LAMBERTI
f.lamberti@estm.eu - 06.70.19.76.24

20 rue Gambetta, 25000 Besançon
03.81.40.30.40
www.pigier.com
besancon@pigier.com

